

**Dès cet automne, les collectes changent
dans les 13 municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay**

Saint-Honoré, le 1^{er} septembre 2025 – La MRC du Fjord-du-Saguenay poursuit son virage vers des pratiques durables en matière de gestion des matières résiduelles. Après avoir instauré, depuis le 10 mars dernier, la règle d'un seul bac de déchets par adresse civique (sauf pour les institutions, commerces et industries - ICI), la MRC franchira une nouvelle étape importante dès le 1^{er} octobre 2025 avec la mise en place d'un nouveau calendrier de collecte pour l'ensemble des municipalités de son territoire soit Bégin, Ferland-et-Boilleau, L'Anse-Saint-Jean, Larouche, Petit-Saguenay, Rivière-Éternité, Saint-Ambroise, Saint-Charles-de-Bourget, Saint-David-de-Falardeau, Saint-Félix-d'Otis, Saint-Fulgence, Saint-Honoré et Sainte-Rose-du-Nord.

Les nouvelles fréquences de collecte

- **Déchets** (bac vert, noir ou gris) : **toutes les 3 semaines**, à l'année.
- **Matières organiques** (bac brun) : chaque semaine du 1^{er} mai au 31 octobre, puis toutes les 4 semaines du 1^{er} novembre au 30 avril.
- **Matières recyclables** (bac bleu) : aucune modification, la collecte demeure aux 2 semaines à l'année.

Ces changements s'inscrivent dans la volonté de réduire notre empreinte environnementale en cohérence avec le Plan climat et le Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC.

Les citoyens sont invités à trier encore plus efficacement leurs matières. Plusieurs trucs et conseils sont disponibles sur le site Internet de la MRC à l'adresse : mrc-fjord.qc.ca.

Un nouveau calendrier adapté à chaque adresse

Un calendrier personnalisé a été conçu afin d'accompagner la population dans cette transition. Vous n'avez qu'à y indiquer votre adresse et les dates des prochaines collectes seront immédiatement affichées. Vous pourrez ensuite télécharger le nouveau calendrier, l'imprimer ou l'ajouter directement à votre cellulaire ou tablette.

Ainsi, à compter du 1^{er} octobre 2025, les jours de collecte seront modifiés et pourraient être différents de celui de vos voisins. Assurez-vous de consulter votre calendrier pour bien vous préparer.

Vous manquez d'espace dans votre bac bleu ou brun?

La MRC offre la possibilité d'obtenir un bac bleu ou brun supplémentaire sans frais. Il suffit de remplir le formulaire disponible en ligne au : <https://mrc-fjord.qc.ca/requetes-pour-les-bacs/>.

« Avec ces changements, nous posons ensemble des gestes concrets pour améliorer notre qualité de vie et protéger notre environnement. Nous sommes fiers d'être les premiers en région à adopter une nouvelle fréquence de collecte des matières résiduelles. Grâce à cette initiative, nous nous affirmons comme un leader régional, en utilisant nos ressources de façon optimale, en réduisant notre impact environnemental et en soutenant un avenir durable pour les générations futures », affirme Gérald Savard, préfet de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Des actions concrètes pour vous accompagner

Pour soutenir cette transition et informer la population, plusieurs initiatives ont été mises en place :

- Campagne numérique ciblant les citoyens de la MRC pour rappeler les changements ;
- Envoi d'une lettre par la poste à toutes les adresses civiques pour présenter le nouveau calendrier et les modifications à la fréquence de collecte ;
- Publications sur les réseaux sociaux afin de rappeler les bonnes pratiques de tri et les nouvelles dates de collecte ;
- Articles dans les journaux municipaux pour atteindre un large public.

Ces actions visent à faciliter la compréhension des nouvelles mesures et à encourager la participation active de tous à la réduction des déchets.

La Municipalité régionale de comté (MRC) du Fjord-du-Saguenay regroupe treize municipalités réparties dans le Haut-Saguenay et le Bas-Saguenay et administre des territoires non organisés (TNO). Elle offre différents services, principalement en aménagement du territoire, en développement économique, en gestion des matières résiduelles, en sécurité incendie, en évaluation foncière ainsi qu'en gestion du territoire public.

- 30 -

Source :

Janick Gagné
Partenaire stratégique aux communications
418 690-6113
janick.gagne@mrc-fjord.qc.ca